



Depuis la nuit du 23 au 24 février 2022, l'Ukraine est sévèrement touchée par une attaque militaire massive initiée par la Russie voisine. Près d'un million d'habitants ont pris la décision de quitter le pays, les autres ont décidé d'y rester, mais tous ont besoin d'aide et de soutien. Très rapidement après le début de l'attaque de l'Ukraine par la Russie, le maire David Valence s'est positionné auprès de préfet des Vosges pour que la commune puisse être ville d'accueil des personnes déplacées. En ce sens, des démarches ont été réalisées auprès des bailleurs sociaux afin de connaître le nombre de logements vacants disponibles sur le territoire. En urgence, une trentaine de personnes peut d'ores et déjà être accueillie, et la capacité d'hébergement pourrait se densifier avec la mobilisation des Déodatien.

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a défini deux urgences à son échelle :

- participer à l'équipement et à l'assistance des personnes qui sont aujourd'hui encore en Ukraine
- participer à l'effort de solidarité européenne envers les personnes qui cherchent, ou vont chercher, à fuir leur pays.

Pour ce faire, la Ville multiplie les actions pour venir en aide aux habitants restés sur place, tout en offrant des solutions d'accueil aux Ukrainiens.

### **Motion adoptée lors du conseil municipal du vendredi 25 février 2022**

« Dans la nuit du 23 au 24 février 2022, la Russie a bafoué le droit international et la charte des Nations-Unies en engageant une attaque militaire massive contre l'Ukraine.

En violant l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine, la Russie s'est rendue responsable d'une atteinte des plus grave à la paix.

Aussi, les élus de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, réunis en conseil municipal le 25 février 2022 :

- expriment leur total soutien envers le peuple ukrainien ;
- demandent avec force que l'Ukraine puisse retrouver sa souveraineté dans les plus brefs délais ;
- souhaitent qu'une solution diplomatique puisse aboutir dans un cadre européen et international au retour de la paix.

### **Pavoisement de l'hôtel de ville**

Depuis mercredi soir, deux drapeaux aux couleurs de l'Ukraine sont installés sur le balcon de l'hôtel de ville, aux côtés des drapeaux français et européen.

### **Ouverture d'une hotline et d'une adresse mail dédiée**

De nombreux citoyens de Saint-Dié-des-Vosges et du territoire de l'agglomération se sont déjà manifestés auprès de l'accueil de la mairie pour proposer leur aide. Ils seront tous recontactés par la municipalité, touchée par cet élan de solidarité incroyable.

Pour celles et ceux qui s'interrogent sur la façon dont ils peuvent s'associer aux actions de soutien au peuple ukrainien menée par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, deux canaux ont été créés, par lesquels ils trouveront les réponses à toutes leurs questions :

**- un numéro de téléphone : 03 29 55 38 20**

**- un courriel : [solidarite-ukraine@ville-saintdie.fr](mailto:solidarite-ukraine@ville-saintdie.fr)**

Par ce biais, un véritable appel est lancé aux Déodatienues et aux Déodatiens qui pourraient faire grossir la capacité d'accueil en hébergeant, dans leur résidence principale ou non, des réfugiés. De même, des personnes maîtrisant le russe sont également appelées à se manifester.

### **Accueil des réfugiés ukrainiens**

Mercredi 2 mars vers 16 h, un couple, son enfant de 3 ans et une personne âgée, tous en provenance d'Ukraine, ont franchi les portes de l'hôtel de ville avec l'espoir de retrouver un membre de leur famille, qui vit à Saint-Dié-des-Vosges. Ils ont été pris en charge par Adoma, structure d'accueil des demandeurs d'asile, hébergés dans un logement du bailleur social Vosgelis, et ont bénéficié de l'aide du CCAS, qui a fourni les denrées alimentaires. Le tout grâce à l'intervention de Mme Lina Cois, qui s'est chargée de la traduction.

## **Collectes de dons**

Pour accompagner les réfugiés accueillis à Saint-Dié-des-Vosges et sur le territoire, mais aussi pour soutenir les associations humanitaires qui oeuvrent en Ukraine et connaissent mieux que quiconque les besoins des populations, et face à la multiplication, partout en Europe, des points de collecte de produits de première nécessité, la Ville de Saint-Dié a fait le choix de mettre en place un financement participatif via une plateforme numérique, ainsi qu'une collecte de chèques, afin que tous les citoyens puissent prendre part à l'effort collectif.

- Accessible dès ces prochains jours via les sites internet de la Ville ([www.saint-die.eu](http://www.saint-die.eu)) et de la communauté d'agglomération ([www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)), une plateforme de **financement participatif** permettra à tous les citoyens d'effectuer un virement, du montant de leur choix. La municipalité a fait le choix d'amorcer ce fonds de soutien de 5 000 euros.

- Un point de **collecte de chèques** est matérialisé à l'hôtel de ville de Saint-Dié-des-Vosges. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Régie d'accueil St-Dié » et porter, au dos, la mention « Don Solidarité Ukraine ».

Un reçu fiscal vous permettra de déduire 66 % du montant de votre don, de vos impôts.

## **Participation au premier convoi de la Protection civile par l'envoi de matériel médical**

Avec la Protection civile du Grand Est, les communes d'Epinal et de Charmes, les Hôpitaux du Massif des Vosges, dont le conseil de surveillance est présidé par David Valence, se sont mobilisés pour acheminer 13m3 de matériel médical (sondes d'intubation, fils suture, compresses stériles, gants stériles...) dans un convoi qui partira ce week-end du site Saint-Charles. Il s'arrêtera sur une base logistique en Pologne, puis le chargement sera acheminé vers l'Ukraine, au plus près des besoins de la population.

*« C'est notre histoire et notre responsabilité de tendre la main à l'Ukraine. D'autant plus à Saint-Dié-des-Vosges, une ville qui a connu l'horreur du feu et de la dynamite. Il y a un impératif moral de tendre la main. »*

**David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges**